

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020

## COMPTE RENDU DE SEANCE

Date de convocation : 10/07/20  
Effectif légal du Conseil Municipal : 19  
Conseillers Municipaux en exercice : 19  
Conseillers présents : 13  
Secrétaire de séance : MICHEL Eloïse

Etaient Présents : FLAMENT Jean-Jacques, DINE Nathalie, PONCHELET Jean-Baptiste, MICHEL Eloïse, DINE Marc, VASSEUR Mehdi, ZGODA Laura, QUEULIN Thomas, DELCAMBRE Martine, D'HAUSSY Jean-François, FERRIERE Lydie, VASSEUR Claude, DECAUX Bernadette,

Procurations : BOULOGNE Christophe donne procuration à Jean-Jacques FLAMENT, Maryline MOGIN donne procuration à Nathalie DINE, THOMAS Mickaël donne procuration à Mehdi VASSEUR, DE ABREU Virginia donne procuration à DINE Nathalie et GREUIN Jacques donne procuration à Jean-François D'HAUSSY

Absente : JOSSE Jennifer

Avant l'ouverture de la séance, M. VASSEUR Claude s'interroge sur la date du Conseil Municipal de ce jour alors qu'a lieu à la Communauté de Communes de la Haute Somme l'élection des membres du bureau.

Il précise que tous les délégués de la Commune de ROISEL auprès de la CCHS sont présents au Conseil Municipal et donc que la commune de ROISEL ne sera pas représentée.

M. le Maire répond que la date du Conseil Municipal était fixée avant la date de la réunion de la Communauté de Communes et qu'il a vu avec le président de la CCHS, un délégué de ROISEL sera dans le bureau, il s'agit de M. BOULOGNE Christophe.

M. le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion. Messieurs VASSEUR Claude et D'HAUSSY Jean-François font remarquer à M. le Maire le nombre de fautes d'orthographe dans ce PV et lui demande de relire les documents avant de les diffuser. Le PV sera corrigé.

M. VASSEUR Claude demande pourquoi la liste des membres proposés pour la CCID a-t-elle été complétée par cinq personnes du personnel communal. Il pense qu'il aurait été plus judicieux de demander des volontaires.

Avant la présentation des budgets M. le Maire précise que la commission des finances s'est réunie pour étudier les prévisions budgétaires le mardi 21 juillet 2020.

## 1) VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 – Budget communal- Assainissement - ZAE

Après présentation des comptes administratifs qui peuvent se résumer comme suit :

COMMUNE :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats Reportés	266 246.85 €	0.00 €		190 751.85 €	266 246.85 €	190 751.85 €
Opérations de l'exercice	875 440.75 €	866 670.23 €	1 050 400.75 €	1 290 987.21 €	1 925 841.50 €	2 157 657.44 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 141 687.60 €</b>	<b>866 670.23 €</b>	<b>1 050 400.75 €</b>	<b>1 481 739.06 €</b>	<b>2 192 088.35 €</b>	<b>2 348 409.29 €</b>
Résultats de Clotûre		-275 017.37 €		431 338.31 €		156 320.94 €
Restes à réaliser	115 260.15 €	116 090.04 €			115 260.15 €	116 090.04 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>115 260.15 €</b>	<b>-158 927.33 €</b>		<b>431 338.31 €</b>	<b>115 260.15 €</b>	<b>272 410.98 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>-274 187.48 €</b>		<b>431 338.31 €</b>		<b>157 150.83 €</b>

### ASSAINISSEMENT

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats Reportés	0.00 €	313 966.74 €	101 768.36 €	0.00 €	101 768.36 €	313 966.74 €
Opérations de l'exercice	83 837.24 €	101 117.14 €	171 895.31 €	106 473.89 €	255 732.55 €	207 591.03 €
<b>TOTAUX</b>	<b>83 837.24 €</b>	<b>415 083.88 €</b>	<b>273 663.67 €</b>	<b>106 473.89 €</b>	<b>357 500.91 €</b>	<b>521 557.77 €</b>
Résultats de Clotûre		331 246.64 €		-167 189.78 €		164 056.86 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0.00 €</b>	<b>331 246.64 €</b>		<b>-167 189.78 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>164 056.86 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>331 246.64 €</b>		<b>-167 189.78 €</b>		<b>164 056.86 €</b>

ZAE :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats Reportés	0.00 €	85 564.00 €	105 029.23 €	0.00 €	105 029.23 €	85 564.00 €
Opérations de l'exercice	0.00 €	57 500.00 €	67 229.00 €	57 500.00 €	67 229.00 €	115 000.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>0.00 €</b>	<b>143 064.00 €</b>	<b>172 258.23 €</b>	<b>57 500.00 €</b>	<b>172 258.23 €</b>	<b>200 564.00 €</b>
Résultats de Clotûre	0.00 €	143 064.00 €		-114 758.23 €	0.00 €	28 305.77 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0.00 €</b>	<b>143 064.00 €</b>		<b>-114 758.23 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>28 305.77 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>143 064.00 €</b>		<b>-114 758.23 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>28 305.77 €</b>

Le conseil municipal décide d'approuver à la majorité des membres présents les comptes administratifs 2019.

M. D'HAUSSY est très flatté que la majorité actuelle approuve à l'unanimité les comptes de bonne gestion 2019 qui dégagent encore un résultat bénéficiaire.

## 2) COMPTE DE GESTION 2019 : COMMUNE – ASSAINISSEMENT - ZAE

⇒ Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

⇒ Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019

⇒ Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan des exercices

2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

■ Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

■ Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le receveur municipal visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part

## 3) AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement du budget principal comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Resultat de fonctionnement</b>	
<b>A Resultat de l'exercice</b>	
precede du signe + (excedent) ou - (deficit)	240 586.46 €
<b>B Resultats anterieurs reportes</b>	
ligne 002 du compte administratif, precede du signe + (excedent) ou - (deficit)	190 751.85 €
<b>C Resultat a effectuer</b>	
= A+B (hors restes a realiser)	
<b>(Si C est negatif, report du deficit ligne 002 ci-dessous)</b>	<b>431 338.31 €</b>
<b>D Solde d'execution d'investissement</b>	
D 001 (besoin de financement)	275 017.37 €
R 001 (excedent de financement)	
<b>E Solde des restes a realiser d'investissement (4)</b>	
Besoin de financement	
Excedent de financement (1)	829.89 €
<b>F BESOIN DE FINANCEMENT (=D+E)</b>	<b>274 187.48 €</b>
<b>AFFECTATION =C (=G+H)</b>	<b>431 338.31 €</b>
Affectation en reserve R 1068 en investissement	
<b>G= au minimum couverture du besoin de financement F</b>	<b>274 187.48 €</b>
<b>H= Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>157 150.83 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	

Après avoir examiné le compte administratif du budget assainissement et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement du budget assainissement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Resultat de fonctionnement</b>	
<u>A Resultat de l'exercice</u>	
precede du signe + (excedent) ou - (deficit)	-65 421.42 €
<u>B Resultats anterieurs reportes</u>	
ligne 002 du compte administratif, precede du signe + (excedent) ou - (deficit)	-101 768.36 €
<b>C Resultat a effectuer</b>	
= A+B (hors restes a realiser)	
<b>(Si C est negatif, report du deficit ligne 002 ci-dessous)</b>	<b>-167 189.78 €</b>
<b>D Solde d'execution d'investissement</b>	
<u>D 001 (besoin de financement)</u>	
<u>R 001 (excedent de financement)</u>	331 246.64 €
<u>E Solde des restes a realiser d'investissement (4)</u>	
Besoin de financement	0.00 €
Excedent de financement (1)	0.00 €
<b>F BESOIN DE FINANCEMENT (=D+E)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>AFFECTATION =C (=G+H)</b>	<b>-167 189.78 €</b>
Affectation en reserve R 1068 en investissement	
<b>G= au minimum couverture du besoin de financement F</b>	
<b>H= Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	<b>-167 189.78 €</b>

Après avoir examiné le compte administratif du budget ZAE et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement du budget ZAE comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Resultat de fonctionnement</b>	
<u>A Resultat de l'exercice</u>	
precede du signe + (excedent) ou - (deficit)	-9 729.00 €
<u>B Resultats anterieurs reportes</u>	
ligne 002 du compte administratif, precede du signe + (excedent) ou - (deficit)	-105 029.23 €
<b>C Resultat a effectuer</b>	
= A+B (hors restes a realiser)	
<b>(Si C est negatif, report du deficit ligne 002 ci-dessous)</b>	<b>-114 758.23 €</b>
<b>D Solde d'execution d'investissement</b>	
<u>D 001 (besoin de financement)</u>	
<u>R 001 (excedent de financement)</u>	143 064.00 €
<u>E Solde des restes a realiser d'investissement (4)</u>	
Besoin de financement	0.00 €
Excedent de financement (1)	0.00 €
<b>F BESOIN DE FINANCEMENT (=D+E)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>AFFECTATION =C (=G+H)</b>	<b>-114 758.23 €</b>
Affectation en reserve R 1068 en investissement	
<b>G= au minimum couverture du besoin de financement F</b>	
<b>H= Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	<b>-114 758.23 €</b>

#### **4) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020**

M. le Maire propose au conseil municipal les taux des taxes pour 2020 comme suit :

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
↳ taxe sur foncier bâti	10.70 %	10.70 %
↳ taxe sur foncier non bâti	34.71 %	34.71 %

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents accepte cette proposition.

#### **5) VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020**

M. le Maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires du budget primitif de l'année 2020 comme suit :

↳ Section d'investissement dépenses	662 940.00 €
↳ Section d'investissement recettes	662 940.00 €
↳ Section de Fonctionnement dépenses	1 354 564.00 €
↳ Section de Fonctionnement recettes	1 354 564.00 €

Le conseil municipal à la majorité des membres présents et après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2020.

#### **6) VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020**

M. le Maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires du budget primitif de l'année 2020 du budget annexe assainissement comme suit :

↳ Section d'investissement dépenses	432 267.78 €
↳ Section d'investissement recettes	432 267.78 €
↳ Section de Fonctionnement dépenses	380 561.92 €
↳ Section de Fonctionnement recettes	380 561.92 €

Le conseil municipal à la majorité des membres présents et après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2020.

## 7) VOTE DU BUDGET PRIMITIF ZAE 2020

M. le Maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires du budget primitif de l'année 2020 du budget annexe Z.A.E. comme suit :

↳ Section d'investissement dépenses	153 064.00 €
↳ Section d'investissement recettes	153 064.00 €
↳ Section de Fonctionnement dépenses	119 758.23 €
↳ Section de Fonctionnement recettes	119 758.23 €

Le conseil municipal à la majorité des membres présents et après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. D'HAUSSY demande l'avancement concernant les dysfonctionnements de la station d'épuration (présence de graisse).

Le Maire répond qu'il a pris contact avec la SAUR qui va faire procéder à des analyses et essayer de trouver l'origine de ce déversement.

M. VASSEUR demande s'il ne fallait pas intervenir avant.

M. D'HAUSSY précise que l'ancienne municipalité a été avertie par la SAUR en date du 28 avril 2020 qu'ils avaient découvert la présence de graisses dans les canalisations sans en connaître l'origine, ni la consistance (graisses végétales ou minérales).

Nous avons alors demandé à la SAUR d'investiguer en faisant des sondages afin de savoir d'où provenaient ces graisses afin de remonter à leur auteur.

Les résultats de la SAUR ont été connus lors de la prise de fonction de la nouvelle municipalité.

C'est la raison pour laquelle il était impossible d'agir avant

La séance est levée à 20H05